



Minurne Résista

d'abord la France

[ACCUEIL](#)[FORUM](#)[PROJET POUR LA FRANCE](#)[CHARTRE](#)[UNION DES PATRIOTES](#)[LA VRAIE NATURE DE L'ISLAM](#)[VIDÉOTHÈQUE](#)[CITATIONS](#)[COMMUNIQUÉS CNRE](#)[Formalités](#)

4 JUILLET 2019

PUBLIÉ PAR

MARC LE

STAHLER

LIEUTENANT DEGUELDRE, in memoriam (Eric de Verdelhan)

« Le jour où les « Fells » entrèrent à Alger, j'espère trouver trois compagnons pour garder les faces du monument aux morts et tomber en tirant une dernière salve de P-M. »
(Roger Degueldre, chef des « commandos delta »)



Le 5 juillet est un bien triste anniversaire, celui de l'indépendance de l'Algérie. La fin de 132 ans d'Algérie française, mais aussi la fin de notre autosuffisance énergétique et, qu'on le veuille ou non, le début de l'invasion afro-maghrébine que nous subissons depuis plus d'un demi siècle.

Pour tourner définitivement la page tragique de l'Algérie française, il fallait au pouvoir gaulliste un geste fort ; ce geste, ce sera l'assassinat – car il s'agit bien de cela – du lieutenant Roger Degueldre, le 6 juillet 1962.

Disons un mot de ce héros français :

Roger (Hercule Gustave) Degueldre est né le 19 mai 1925 à Louvroil

LETTRE D'INFORMATION

Adresse électronique:

Je m'abonne

RECHERCHE SUR LE SITE

Recherche

COMMENTAIRES RÉCENTS

AMAR sur CONFERENCE de
BAHREIN sur la PALESTINE :

SUCCES ou ECHEC ?

(L'Imprécaeur)

Plus qu'excellent ..vérité et histoire ça fait mal à certains , voir beaucoup de pays occidentaux et particulièrement la France et ses nouveaux habitants TRUMP et MBS. réussissons je l'espère Encore 1...

Albatros sur LIEUTENANT
DEGUELDRE, in memoriam

(Eric de Verdelhan)

Degaulle: Le plus grand salopard que la France ait eu à subir !!! Caastiglione: Désolé mais pour Bastien Thierry il a payé pour son ENORME faute d'avoir raté ce traître !!! Pour Degueldre c'est autre...

François Krüger sur LIEUTENANT
DEGUELDRE, in memoriam

(Eric de Verdelhan)

Recit bouleversant de faits que j'ignorais. Merci. Cette exécution est une honte sans nom. Voilà le vrai sens du patriotisme qui pousse au sacrifice ultime pour l'intégrité du plays. A méditer en effe...

(Nord) dans une famille ouvrière, d'un père cheminot et d'une mère au foyer. En 1940, lors de l'exode, il fuit, avec sa famille, l'avancée allemande pour se réfugier dans le sud de la France. En 1942, à 17 ans, il remonte dans le Nord pour entrer clandestinement dans la zone occupée et s'engager dans un maquis FTP. Quittant le maquis, il sert dans la 10^{ème} Division d'Infanterie Motorisée qui participe à la réduction de la poche de Colmar en janvier 1945. A la Libération, il s'engage dans la Légion Etrangère, sous la nationalité belge et le nom d'emprunt de Legueldre.

C'est en Indochine, au 1^{er} REC – le célèbre « Royal-Etranger » – qu'il va forger sa légende de fonceur silencieux et de guerrier capable de toutes les audaces.

Le 21 janvier 1950, Degueldre – qui a repris son vrai nom – maréchal des logis (sergent) s'illustre au feu en allant rechercher et sauver, sous la mitraille, le capitaine Hervé de Blignères. Le lieutenant Boutot, blessé, écrira : « Le capitaine est touché ...quand un cri comme celui-là monte dans une unité...Les légionnaires se redressent, abandonnent toute considération de prudence et sortent leurs couteaux...C'est Degueldre qui, une fois de plus, arriva le premier ».

« C'est une force de la nature » racontera plus tard le colonel de Blignères.

Cet exploit, après beaucoup d'autres, lui vaudra la Médaille Militaire. Son parfait mépris de la mort fait l'admiration des plus vieux Légionnaires. Ses qualités guerrières lui vaudront de passer une barrière presque infranchissable à l'époque pour un sous-officier (du moins dans la Légion) : Degueldre a conquis au feu ses galons de lieutenant.

Après Diên-Biên-Phu, Degueldre est muté dans ce qu'il reste du 1^{er} BEP. Le voilà Légionnaire-parachutiste. Quand il arrive en Algérie, avec le 1^{er} REP, il est lieutenant, chevalier de la Légion d'Honneur et médaillé militaire. En 1954, il a 29 ans et fait la guerre depuis l'âge de 17 ans.

En Algérie, Degueldre continue donc à se battre. Lors de la semaine des barricades en janvier 1960, quand la fièvre commence à empêcher de dormir les défenseurs de l'Algérie française, il prononce devant les officiers du 1^{er} REP un discours qui aura sans doute été le plus long de sa vie :

« ... Vous affirmez que rien ne vous empêchera de garder l'Algérie à la France. J'ai prêté serment avec vous. Mais sachez bien qu'en ce qui me concerne, il sera respecté. J'irai jusqu'au bout ! ».

Un an plus tard, en janvier 1961, il se déclare en état d'insurrection et adresse une lettre à ses amis du REP : «...Je viens de rejoindre la clandestinité. Les formes traditionnelles de notre combat ne me paraissent plus adaptées à l'action à mener pour sauvegarder l'Algérie française. Tenez-vous prêts à agir. La légalité est dépassée... ». Et Degueldre devient un déserteur à part. Un déserteur qui continue à fréquenter le mess des officiers du REP et des régiments qu'il visite ; qui voyage en tenue d'aviateur, avec des ordres de mission « en règle », dans des appareils de l'armée. Un déserteur reçu comme un héros par ses camarades légionnaires et parachutistes.

Yves Courrière, dans « Les feux du désespoir » le décrit ainsi :

BAUDOUIN sur CONFERENCE de
BAHREIN sur la PALESTINE :

SUCCES ou ECHEC ?

(L'Imprécauteur)

On pourra bien dire que Trump n'est qu'un vulgaire marchand de tapis, mais il faut reconnaître qu'il a des idées bien claires, assez pratiques et adaptées à la région...! Il connaît aussi le pouvoir d...

Gloriamaris sur LIEUTENANT

DEGUELDRE, in memoriam

(Eric de Verdelhan)

Déjà, sous Pétain, on fusillait ou déportait les résistants. En Algérie on a continué avec les soldats de la FRANCE. Aujourd'hui on ne fusille pas les résistants mais on les tue socialement en les pri...

bob sur Cours de METEO pour les

ECOLOS

(il fait chaud l'été, froid l'hiver)

(L'Imprécauteur)

voir que le nord géographique est différent du nord magnétique celui ci évolue en permanence d'après ce que me disait en topographie mon adjudant qui n'était pas la moitié d'un con

Rossi sur VERS UN « ISLAM DE

FRANCE »

(L'Imprécauteur)

Oui à un Islam de France mais sous conditions, sommes nous encore maître chez nous ? conditions essentielles et non négociable est de supprimer tous les versets sataniques du coran avec pénalité de pe...

bob sur PUISQU'ON VOUS DIT QUE

LA PLANETE SE RECHAUFFE !!!

(Jean Goychman)

la principale arnaque c'est la croissance en 1980 les courbes de consommation d'EDF étaient exponentielles bien évidemment il va falloir modérer certaines croissance et peut être freiner le progrès re...

bob sur PUISQU'ON VOUS DIT QUE

LA PLANETE SE RECHAUFFE !!!

(Jean Goychman)

Et pourtant elle tourne !!!

bob sur PUISQU'ON VOUS DIT QUE

LA PLANETE SE RECHAUFFE !!!

(Jean Goychman)

Si vous avez votre BAC et même si vous ne l'avez pas, pour comprendre la musique des pipeaux des puissants il faut lire Les dix stratégies de manipulation de masses de Noam Chomsky. certains sages les...

CALENDRIER DES ARTICLES

juillet 2019

L M M J V S D

« Degueldre a 36 ans...Un visage très viril et par là-même très beau, des traits lourds, des yeux clairs, une bouche presque féminine. Le cheveu châtain coupé très court. Le splendide para – 1,80 m – plus puissant qu’élancé...La parole est brève, le geste mesuré. Efficace. Voilà c’est un type efficace et qui a du poids... »

Après le putsch d’avril 1961, le lieutenant Degueldre est muté au 4^{ème} Etranger où...il ne se rendra pas. Passé dans l’OAS, il crée et dirige les « commandos delta ».

Pendant un an, les « commandos delta » vont faire trembler le pouvoir gaulliste. Attentats, démonstrations de force, ils ne reculent devant rien pour éviter le parjure et la honte de l’abandon. Leurs cibles principales : les « barbouzes » gaullistes lâchés contre les partisans de l’Algérie française.

A la tête des « commandos delta », Degueldre est de tous les combats, aussi dur avec lui-même qu’implacable avec les autres. Poursuivi par toutes les polices, sa tête mise à prix, il est finalement trahi et arrêté le 7 avril 1962.

Juin 1962 voit arriver la sinistre « juridiction d’exception ».

Le général de Larminat doit la présider mais le sort en décide autrement. Hospitalisé, Larminat se retrouve dans une chambre voisine de celle du général Ginestet, grièvement blessé à Oran. Ce dernier lui décrit les horreurs de l’indépendance. Larminat ne supporte pas ce récit, il met fin à ses jours. A un ami, il déclare : « Je ne serai pas le Fouquier-Tinville de la 5^{ème} République. Je me tuerai ce soir ». Qu’importe! Il est aussitôt remplacé par le général Gardet. La justice expéditive gaulliste ne va pas s’arrêter sur un cas de conscience, aussi illustre soit-il !

Et pendant que les « Pieds-noirs » fuient leur terre natale, que les Harkis agonisent et que les métropolitains s’apprêtent, indifférents, à partir en vacances, un officier de l’armée française attend de passer devant ses juges. Depuis qu’il a pris les armes dans le maquis à 17 ans, l’odeur de la mort lui est familière. Mourir ne lui fait pas peur, même si les balles sont françaises.

Sa défense est assurée par Maître Jean-Louis Tixier-Vignancour et sa consœur, Denise Macaigne. Sachant que leur client est condamné d’avance, ils déposent une requête en suspicion légitime contre les membres de la cour militaire. Aucune autorité judiciaire ne la reçoit. Le procès doit aller vite. Ainsi en a décidé de Gaulle. Deux raisons l’imposent : la cour de justice juge sans voie de recours, elle est donc contraire au droit français. Elle peut, de ce fait, être déclarée illégale à tout moment. Par ailleurs, au moment où s’ouvre le procès, l’Algérie française n’a plus que six jours à vivre. Il convient de la condamner définitivement en fusillant celui qui a été son défenseur le plus actif et le plus résolu.

Le procès de Degueldre n’est qu’une parodie de justice. L’instruction est inexistante. Il n’y a aucun témoin à décharge. Comprenant qu’il est déjà condamné à mort avant même d’être jugé, l’officier refuse de répondre aux questions. Il reste muet, assis les bras croisés, absent, comme si ce procès n’était pas le sien. Tout va très vite. Les dépositions des témoins à charge durent treize minutes. Le réquisitoire du procureur, qui réclame la peine de mort, ne dépasse pas les quinze minutes. Seuls les avocats ne renoncent pas. Denise Macaigne souligne le passé exceptionnel de Degueldre. Tixier rappelle que le général Salan ayant été épargné, aucun de ses subordonnés ne

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

« JUIN

SITES AMIS

Alliance Souveraineté France
Bloc identitaire
Boulevard Voltaire
Cercle des Citoyens Patriotes
CNRE (Conseil National de la Résistance Européenne)
Dreuz Info
Devoir de précaution
Georges de La Fuly
Guillaume Faye – le blog
Institut Thomas More
Ivan Rioufol – le blog
Le Bréviaire des Patriotes
Lengadoc Info
Les 4 vérités
Observatoire de l’islamisation
Point de bascule
Résistance Républicaine
Riposte Laïque
Salem Ben Ammar – le blog
Savoir ou se faire avoir
Vérité Valeurs et démocratie
Volontaires pour la France
PROJET POUR LA FRANCE
Forum
Formalités
COMMUNIQUES du CNRE (Conseil National de la Résistance Européenne)
VIDEOTHÈQUE
LA VRAIE NATURE DE L’ISLAM
CITATIONS
CHARTRE
UNION DES PATRIOTES
PROJET POUR LA FRANCE
Forum
Formalités
COMMUNIQUES du CNRE (Conseil National de la Résistance Européenne)
VIDEOTHÈQUE
LA VRAIE NATURE DE L’ISLAM
CITATIONS
CHARTRE
UNION DES PATRIOTES

peut être exécuté. Les membres de la Cour se retirent. Il leur faut moins de quarante minutes pour répondre aux 55 questions et rapporter l'arrêt de la condamnation à mort.

Roger Degueldre reste de marbre. Il décroche ses décorations et les tend à sa femme.

Dans la salle une voix s'écrie : « Soyez courageux ! »

Degueldre répond froidement : « C'est pour ça que je suis là ».

Pourtant, Denise Macaigne va présenter un recours en grâce au chef de l'État. Elle s'y rend seule, car de Gaulle refuse de recevoir Tixier. De Gaulle écoute l'avocate sans dire un mot, sans lui poser de questions, et... refuse sa grâce.

Le 6 juillet, Jean-Louis Tixier-Vignancour et Denise Macaigne arrivent à Fresnes en même temps que l'avocat général Gerthoffer et l'aumônier de la prison. A 2 h 30, les deux avocats et le magistrat pénètrent dans la cellule du condamné qui dort paisiblement. Ses yeux s'ouvrent. Sans dire un mot, il revêt sa tenue léopard et coiffe son béret vert. Avant de quitter sa cellule, il déclare, en guise d'adieu : « Je suis fier de mourir pour tenir le serment qu'a fait tout officier ayant servi en Algérie. Dites aux Algériens que, si je ne suis pas de leur race, n'étant pas né sur leur sol, je les ai beaucoup aimés et je les aime toujours ». Se tournant vers le procureur Gerthoffer, il déclare :

« Je ne vous garde pas rancune, mais je vous plains ».

Il est à peine 4 heures. Le fourgon qui emmène Degueldre, encadré de quinze motards, quitte la prison de Fresnes. Le cortège est fermé par huit véhicules de la préfecture de police et une quinzaine d'autres de diverses administrations. A-t-on si peur qu'il s'évade ?

Le lieutenant Degueldre se présente devant son peloton d'exécution en tenue impeccable. Autour du cou, un foulard de la Légion. Il se tourne vers son avocat :

« Dites que je suis mort pour la France... ». Il refuse qu'on lui bande les yeux. Lié au poteau, il crie : « Messieurs, vive la France ! » et entonne La Marseillaise. Émus par son courage, les soldats hésitent à tirer. La première salve ne fait que le blesser. Une seule balle, sur les douze tirées, l'atteint. La blessure n'était pas mortelle. Pourtant, l'adjudant préposé au coup de grâce se précipite pour accomplir sa sinistre besogne; le condamné est toujours bien vivant. Il ne s'agit plus d'achever un mourant, mais de tuer de sang-froid un blessé léger. L'adjudant tremble et il tire... à côté. Dans l'assistance c'est la stupéfaction. Le procureur en est irrité. Il fait signe au sous-officier de se hâter. Roger Degueldre, recroquevillé, souffre. L'adjudant, toujours tremblant comme une feuille, pointe une nouvelle fois son arme, ferme les yeux et appuie sur la détente. Rien! Le pistolet s'est enrayé! Exaspéré, le procureur ordonne qu'on apporte un autre pistolet. Personne, parmi les militaires présents, n'en possède un. Il faut courir en chercher un quelque part !

Roger Degueldre est toujours vivant et conscient. Tous les juristes s'accordent à dire que, la sentence ayant été exécutée, quand le condamné est encore en vie, il faut le détacher et lui porter secours. Mais les ordres sont formels: Degueldre doit impérativement être tué ! Pétrifié, glacé d'effroi, Tixier-Vignancour ne bouge pas. Cette inertie lui sera reprochée.

On remet enfin un autre pistolet à l'adjudant, pâle comme un linge.

Un nouveau coup de feu claque, mais pas dans la tête, dans l'omoplate ! Sous l'effet de la douleur, le supplicié tourne son regard vers le ciel. Peut-être perçoit-il la fin de son calvaire ? Une autre détonation, le lieutenant Roger Degueldre rejoint enfin le paradis des braves.



Après celle de Claude Piegts et d'Albert Dovecar, sergent au 1^{er} REP, telle fut la fin du lieutenant Degueldre.

Il était médaillé militaire, titulaire de la croix de guerre des TOE avec palmes, de la croix de la Valeur Militaire et chevalier de la Légion d'Honneur.

8 mois plus tard, le 11 mars 1963, le colonel Jean-Marie Bastien-Thiry, polytechnicien, tombait à son tour à 35 ans, sous les salves d'un peloton d'exécution. Il sera le dernier martyr de l'Algérie française.

Eric de Verdelhan

4 juillet 2019